

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 15 juin 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 2 p. (290r, 291r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 15 juin 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47416>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 juin 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination 8, rue Brochant, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin communique à Grebel le titre du brevet pour le moulage mécanique : « Brevet de 15 ans pour des machines et outils, agencements, séries et ordre d'opération à appliquer dans les usines et ateliers servant à la production des fontes moulées d'un usage commun. Il ajoute qu'il signera le certificat d'addition belge d'un calorifère à son retour à Guise.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils et matériels](#), [Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 15 Juin 79

Cher Monsieur Grebel.

Voici le titre du brevet
pour le mouillage mécanique.

Brevet de 15 ans

pour des machines et outils,
agencements, séries et ordres d'opération
à appliquer dans les usines et ateliers
servant à la production des fontes
moulées d'un usage commun.

Il n'y a rien de bien
pressant pour l'addition
belge du calorifère, je
signerai cela à un prochain
rebours.

Je suis à revoir définitivement
la description
pour le brevet de mouillage

je vous la resserrai
aussitôt terminée
Je vous salut bien
cordialement.

Godin